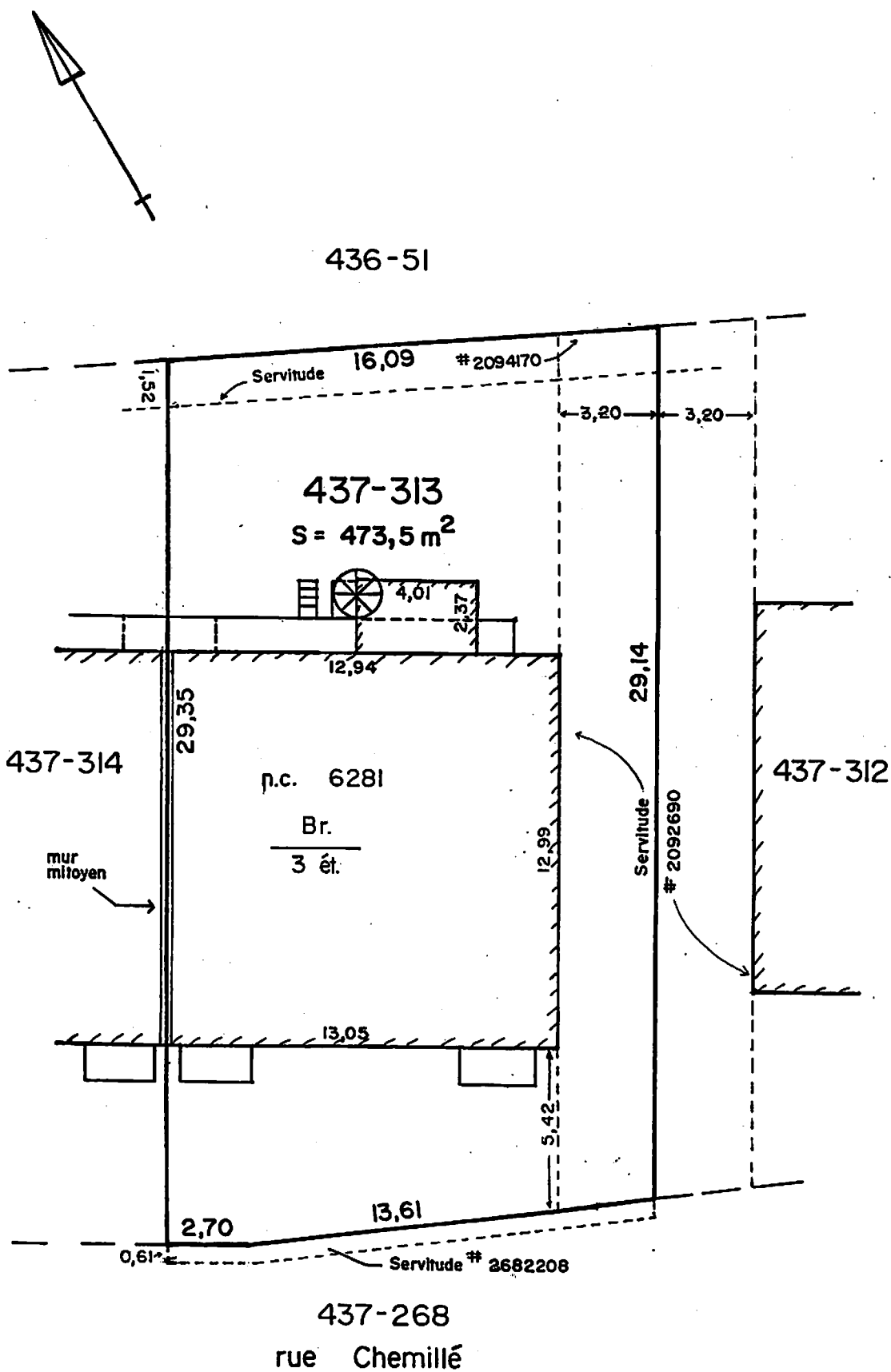




N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).

PLAN accompagnant le CERTIFICAT de LOCALISATION

LOT(S): 437 - 313

Cadastre: Paroisse de Longue-Pointe

Div. d'enr: Montréal

Municipalité: Ville de Anjou

Fait à Laval

par *Luc Leblanc*

Luc Leblanc
Arpenteur-Géomètre

Copie conforme émise

le *29.11.85* 1985

par *Luc Leblanc* AG.

Date *27.11.85*

Echelle 1: 200

Dossier 85-1117

Minute 85-311

CERTIFICAT DE CORRESPONDANCE CADASTRALE

Je, soussigné, Sylvain Sauvé, arpenteur-géomètre, légalement autorisé à pratiquer comme tel dans la Province de Québec, par les présentes, certifie que:

Le lot 437-313 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, a été remplacé en vertu de l'article 10 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c.R-3.1) et est maintenant désigné comme le lot 1 005 200 dans le cadastre du Québec.

Ce lot fut mis en vigueur au bureau de la publicité des droits le 30 mai 1996.

Les mesures du lot 437-313 ont été conservées et converties dans le système international (SI) avec une précision de trois décimales pour les distances et deux décimales pour la superficie.

Fait et préparé à Montréal, le 26 novembre 1998, sous le numéro 859 de mes minutes.

Par: 
Sylvain Sauvé
Arpenteur-géomètre

Vraie copie de l'original conservé au greffe de Sylvain Sauvé, arpenteur-géomètre, sous le numéro 859 de ses minutes.

Montréal, le 26-11-1998

Par: 
Arpenteur-géomètre

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Concernant le(s) lot(s): 437-313
Cadastre officiel: Paroisse de Longue-Pointe
Division d'enregistrement: Montréal

Adresse: 6281, rue Chemillé
Ville de Anjou

A la demande de: M. Jacques Lauzon, prop.

Je, soussigné, Luc Leblanc, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer dans la Province de Québec, certifie par la présente que:

1. J'ai procédé à l'arpentage du terrain connu et désigné comme étant le lot 437-313 du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, le 26 novembre 1985;

2. J'ai fait une inspection de la propriété sise au(x) numéro(s) 6281 de la rue Chemillé dans la municipalité de la Ville de Anjou et y ai localisé la maison par rapport à l'occupation et j'ai fait la comparaison avec les titres et le cadastre;

3. J'ai fait l'examen des titres et de documents pouvant affecter d'une manière quelconque ledit immeuble, notamment les dispositions du Code civil portant sur les servitudes, ainsi que les lois statutaires qui imposent des contraintes à la propriété et les règlements qui en découlent et j'ai constaté que:

a. La description est la suivante: De forme irrégulière; borné vers le nord-est par le lot 436-51, vers le sud-est par le lot 437-312, vers le sud-ouest par le lot 437-268 (rue Chemillé) et vers le nord-ouest par le lot 437-314; mesurant 16,09 m vers le nord-est, 29,14 m vers le sud-est, 13,61 m et 2,70 m suivant une ligne brisée vers le sud-ouest et 29,35 m vers le nord-ouest; contenant en superficie 473,5 mètres carrés.

b. Selon des recherches effectuées au bureau d'enregistrement de Montréal, en date du 26 novembre 1985, M. Jacques Lauzon est propriétaire dudit immeuble pour l'avoir acquis par acte de vente enregistré sous le numéro 2183225, en date du 29 décembre 1969.

c. Le lot 437-313 a été déposé au Service du Cadastre du M.E.R. Québec, le 3 septembre 1968.

d. Aucun avis d'expropriation, aucune homologation, ni aucune réserve pour fins publiques n'est enregistré contre ledit immeuble.

e. Il existe une servitude réelle de droit de vue réciproque entre les lots 437-313 et 437-314, couvrant toutes les vues existantes qui seraient à une distance moindre que celles citées au Code civil, enregistrée sous le numéro 2132830.

Il existe de plus, un acte de tolérance d'empiètement fait par une clôture, dans l'emprise de la rue Chemillé, soit le lot 437-268, enregistrée sous le numéro 2682208.

Il existe aussi, une servitude en faveur de la Cie Gaz naturel du Québec, contre ledit lot 437-313, enregistrée sous le numéro 2094170.

Et finalement, il existe une servitude de droit de passage en faveur et contre les lots 437-312 et 437-313, tel que montré au plan accompagnant la présente, enregistrée sous le numéro 2092690.

f. Les mesures de la maison de trois (3) étage(s) dont le revêtement est de brique sont telles que montrées au plan accompagnant le présent certificat de localisation.

g. Le mur latéral nord-ouest de la maison est mitoyen.

h. Aucune vue illégale n'est subie ou exercée par ledit immeuble.

i. Aucun empiètement n'est pratiqué ou souffert par ledit immeuble.

j. Il y a concordance entre les titres, le cadastre et l'occupation.

k. Ledit immeuble est conforme aux règlements municipaux existant lors de sa construction et il est conforme aux règlements provinciaux d'hygiène (art. 2 à 8, Chap. VII).

l. Ledit immeuble est exclus du territoire protégé par la loi du zonage agricole et il n'est pas inclus dans l'aire de protection d'un bien culturel classé.

m. Les mesures données dans le présent certificat de localisation sont métriques (S.I.).

n. Le présent certificat de localisation et le plan l'accompagnant ne peut servir à d'autres fins que celles à laquelle il était destiné lors de son émission, c'est à dire pour des fins de vente ou de prêt hypothécaire.

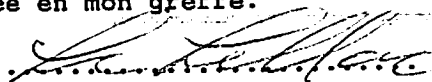
Minute 85-311
Dossier 85-1117

Fait à Laval, le 27 novembre 1985

par 

Luc Leblanc, a.g.

Vraie copie de la minute originale
conservée en mon greffe.



Arpenteur-géomètre

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT(S): 437-313

CADASTRE: Paroisse de Longue-Pointe

DIV. D'ENR.: Montréal

MUNICIPALITÉ: Ville de Anjou

MINUTE: 85-311

DOSSIER: 85-1117

DATE: 27 novembre 1985

LUC LEBLANC

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

24 Pontmain S.S.
Laval, Qué. H7N 4K2

Tél.: (514) 669-5795

No..... **S-0859**

**Certificat de
correspondance cadastrale**

Le lot 1 005 200

Cadastre du Québec

**Circonscription foncière
de Montréal**

6281, rue Chemillé

Ville d'Anjou



Fournier et Sauvé

Arpenteurs-Géomètres

**4670, Boul. Pie-IX, Montréal, Québec
H1X 2B5 / Tél.: (514) 255-1393**